



AIR CANADA

Communiqués de presse

Air Canada conclut des opérations de cession-bail d'appareils

- Air Canada tire un produit de 365 M\$ US (485 M\$ CA) de la cession-bail de neuf 737 MAX 8 de Boeing

MONTREAL, le 8 oct. 2020 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui avoir récemment conclu des opérations de cession-bail de trois 737 MAX 8 de Boeing avec Jackson Square Aviation et de six 737 MAX 8 de Boeing avec Avolon Aerospace Leasing Limited pour un produit total de 365 M\$ US (485 M\$ CA). Elle a aussi conclu des engagements locatifs à long terme d'une valeur de 345 M\$ US (458 M\$ CA). Les neuf appareils ont été livrés à Air Canada au fil des trois dernières années.

« Depuis le début de la crise de COVID-19, Air Canada a accédé aux marchés financiers à de nombreuses reprises. Elle a mobilisé à des conditions raisonnables près de 6 G\$ en liquidités -- ce qui comprend les opérations présentes -- et continue de maintenir ses niveaux de liquidité pour surmonter les défis et affronter l'incertitude à venir, a déclaré Michael Rousseau, chef adjoint de la direction et chef des Affaires financières d'Air Canada. Nous sommes très heureux à l'idée de renforcer notre excellent rapport avec Avolon et d'entamer une relation avec Jackson Square Aviation. »

Depuis le début de la pandémie de COVID-19 au premier trimestre de 2020, Air Canada a réuni près de 6,0 G\$ en liquidités. En outre, elle a récemment effectué deux opérations de financement à long terme remplaçant des éléments de dette à court terme de 1,4 G\$ qui arrivent à échéance dans les neuf prochains mois.

Air Canada affectera le produit net de ces opérations à son fonds de roulement et à ses besoins généraux. Le produit net tiré des opérations servira à accroître la situation de trésorerie de la Société, ce qui lui procurera davantage de souplesse dans la mise en œuvre de ses mesures d'atténuation et de reprise en réponse à la pandémie de COVID-19.

Air Canada mettra à jour le montant résiduel correspondant à son bassin d'actifs non grevés pour la publication de l'information financière relative au troisième trimestre de 2020. Elle continuera d'envisager d'autres accords de financement selon les besoins en liquidités supplémentaires, le cas échéant, ou pour refinancer la dette existante de manière à reporter les échéances.

MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs peuvent être fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions à venir et les attentes d'Air Canada relativement à ses liquidités et à l'emploi du produit tiré des opérations. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir »,

« estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses. Comme, par définition, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites dans le présent communiqué, ils sont soumis à de grands risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de divers facteurs, notamment ceux indiqués ci-après. La valeur des actifs composant le bassin d'actifs non grevés d'Air Canada peut être défavorablement touchée par un certain nombre de facteurs, notamment la situation du marché, la conjoncture économique et les taux de change.

Air Canada, tout comme le reste de l'industrie mondiale du transport aérien, fait face à une chute prononcée et rapide du trafic et à une baisse correspondante de ses revenus en raison de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») et des restrictions de déplacements imposées dans de nombreux pays, dont le Canada et les États-Unis. Les effets de la pandémie de COVID-19 ont commencé à se faire sentir sur le trafic et les ventes au début de mars 2020. Ces effets comprennent une détérioration spectaculaire des résultats et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La demande demeure très difficile à déterminer étant donné les restrictions imposées par les gouvernements. Ces restrictions et les inquiétudes au sujet des déplacements liées au virus de la COVID-19, outre les attentes des voyageurs à l'égard de la nécessité de certaines précautions comme la distanciation physique, compriment sensiblement la demande. Air Canada ne peut prévoir ni toutes les répercussions ni le moment où la situation s'améliorera, mais estime que les effets de la pandémie de COVID-19 dureront au moins trois ans. Air Canada suit de très près la situation et prendra les mesures qui s'imposent en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19. Ces mesures dépendront de divers facteurs -- tels l'évolution de l'épidémie, les mesures gouvernementales et la réaction des passagers --, dont aucun ne peut être prédit avec certitude.

Les autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement des résultats évoqués par les énoncés prospectifs comprennent les facteurs dont il est fait mention dans le dossier d'information publique d'Air Canada qui peut être consulté à l'adresse www.sedar.com, notamment à la rubrique 14, « Facteurs de risque », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 d'Air Canada et à la rubrique 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de 2019 d'Air Canada. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date du présent communiqué (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées) et elles peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces déclarations à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus grand transporteur aérien du Canada à offrir des services intérieurs et internationaux. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes du monde et il a accueilli plus de 51 millions de clients en 2019. Air Canada est membre cofondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde. Air Canada est le seul transporteur d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à détenir la cote quatre étoiles en Amérique du Nord, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax, qui a également proclamé Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour 2019. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez aircanada.com/medias, suivez Air Canada sur [Twitter](https://twitter.com/AirCanada) et [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/aircanada), et joignez-vous à Air

Canada sur [Facebook](#).

Internet : aircanada.com/medias

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements: media@aircanada.ca

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/2020-10-08-Air-Canada-conclut-des-operations-de-cession-bail-dappareils>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



**Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord**